

Procès verbal du conseil d'école n°3

mardi 10 juin 2025

17h-19h

Présents :

Enseignants : Mme ARAGO-ABELLA, Mme MAHE, M. DARRE, Mme DUPOUY (directrice)

Mairie : M. DELCOUDERC, Mme BARREIRA

Parents d'élèves : Mme DE MAILLARD, Mme GOUZOUAU

ALAE : Mme MAS (directrice)

Excusés :

IEN : M. RESPAUD

Mairie : M. SACAREAU

Absents :

Membre du RASED : Mme Anne FOURNIER

DDEN : pas de DDEN actuellement

1. Effectifs pour la rentrée 2025.

- **Elèves :**

Suite au prévisionnel fourni par la Mairie, l'effectif pour la rentrée 2025 devrait être 87 élèves :

- 32 PS
- 24 MS
- 31 GS

Or à ce jour les inscriptions montrent 75 élèves :

- 19 PS (+2?)
- 23 MS
- 2 GS supplémentaires, soit 33 GS (+1?)

Le seuil de fermeture pour l'école est de 85 élèves . Un comptage des élèves peut avoir lieu le jour de la rentrée et le nombre de classes peut être donc revu à ce moment-là.

M. le maire est sensibilisé à cette problématique et se tient au courant de l'évolution du nombre d'élèves et souhaite le maintien de la classe.

- **Personnels.**

Le nombre d'enseignants dépendra du nombre de classes à la rentrée. L'équipe pédagogique sera stable.

A ce jour, il y a 3 Atsems pour 4 classes. Qu'en sera-t-il pour la rentrée, puisqu'une des Atsems (la seule diplômée) ne reprend pas son poste à la rentrée ?

une nouvelle atsem sera nommée en remplacement. Ce serait bien qu'elle soit diplômée. Deux postes atsem sont en délégation à la rentrée et un poste fixe : il sera difficile de trouver un personnel diplômé car le poste n'est pas pérenne (recherche par la mairie d'un contractuel).

Remarque : Depuis janvier, on comptabilise 32 jours d'absence (ouverts) d'une Atsem (quelle qu'elle soit) hors grève , formation /concours, ou réunion sur temps scolaire.

Les contrats de services civiques s'arrêtent au 4 juillet 2025. Pour cette année, ils ont largement aidé au bon fonctionnement de l'école.

- **Classes.**

La répartition des élèves dans les classes pour la rentrée prochaine est prévu lors du conseil des maîtres du 24 juin. Plusieurs répartitions seront prévues en fonction des effectifs prévisionnels et de l'effectif comptabilisé effectivement à cette date.

Les classes pourront donc être en simple ou double niveaux selon les configurations envisagées.

Les listes des classes seront affichées le jour de la rentrée au portail de l'école.

on ne sait pas encore de quelle manière la rentrée échelonnée sera reconduite à la reprise en septembre : cela sera envisagé en fonction de la répartition des PS dans les classes, lors du conseil des maîtres du 24/06. L'accord de l'EN sera demandé pour validation de cette organisation. La mairie mettra à disposition du personnel supplémentaire en fonction des besoins de l'école pour la 1ère semaine.

2. Budgets.

- **Mairie.**

Nous remercions M. le Maire et ses conseillers qui ont attribué à l'école maternelle un budget équivalent à celui de l'an passé, avec une augmentation de 25€ par classe pour les transports en bus.

La répartition des budgets pour les commandes des classes est en cours, mais dépend de la répartition des élèves dans les classes.

le budget est voté en avril par le conseil municipal en fonction des effectifs de la rentrée précédente.

L'achat des ramettes de papier (blanc et couleurs, A4 et A3 ; entre 6€ et 17,50€ par ramette) et des cahiers de liaison par l'école est envisagé. Le budget investissement annuel permettrait cet achat, ainsi que celui des tampons encres à réactualiser.

le budget investissement ne peut pas servir au fonctionnement ; il sert à l'achat de mobilier. Par conséquent, ces achats seraient prélevés sur les 30€ attribués par élève.

Une globalisation des commandes écoles et mairie pourrait-elle être envisagée dans les années futures pour abaisser les coûts ?

la question sera abordée en concertation avec la mairie et l'école élémentaire. Cela peut être intéressant mais impactera le budget fonctionnement alloué aux écoles .

L'équipe enseignante souhaite le renouvellement de l'abonnement à l'ENT.

cela a été validé il y a deux semaines par le service communication de la mairie.

Une proposition de gestion informatisée de la BCD a été envisagée par l'équipe enseignante à travers le logiciel HIBOUTEC. Elle sera étudiée plus précisément en accord avec la mairie et l'école élémentaire, afin d'harmoniser les pratiques. Le montant de l'abonnement annuel dépend du nombre d'élèves de l'école (environ 45€ pour 90 élèves)

idée intéressante à étudier.

- **Coopérative scolaire.**

Le solde de la coopérative est excédentaire de 3608,67 €. Il reste des chèques à encaisser et la recette des ventes des photos collectives à prendre en compte .

Les dépenses de cette année scolaire se montent à 3975,20 € pour du petit matériel de classe (plantations, compléments de jeux, matériel d'art plastique spécifique, livres de la BCD, abonnements ...) et pour le financement des sorties (entrées à la ferme et au cinéma).

Présentation du bilan financier par Mme ABELLA, mandataire de la coopérative scolaire (approbation de l'OCCE chaque année) à disposition si besoin.

recette : 1500 € AFPEL ; 1512 € dons des parents ; 611 € des photos individuelles en attente du versement du photographe (pour l'an prochain, vérifier le pourcentage reversé) suite aux photos de classe et des derniers achats non enregistrés pour les classes

Nous remercions l'AFPEL et tous les parents d'élèves pour leurs dons qui a permis l'achat de matériel sportif et des jeux de cour, ainsi que le financement des sorties.

Nous remercions aussi la mairie pour le renouvellement du versement de 588€ à la coopérative scolaire.

3. Projets pédagogiques.

- **Bilan des périodes 4 et 5 de l'année.**

Les sorties "cinéma" et "ferme" ont permis de proposer aux enfants des projets d'apprentissages dans différents domaines et dans toutes les classes, et de créer une ouverture de l'école vers d'autres lieux.

La classe 2 de Mme Abella a reconduit son projet d'échange avec certaines classes d'élémentaire.

La liaison GS-CP a été menée avec l'école élémentaire sous la forme d'un "escape game" qui permet aux GS de découvrir leur nouvelle école.

La mise à disposition de Mme Céline Amardheil par la mairie permet de conduire le projet lecture en BCD et jeux de société toute l'année.

Les projets "passerelle" avec les jeunes enfants du RPE et de la crèche d'une part, et l'EHPAD (avec l'aide du CCAS) d'autre part ont fait l'objet de plusieurs rencontres dans l'année.

Le projet jardinage est en cours de ré-évaluation pour l'année prochaine, en association avec l'ALAE.

Les projets amenés par l'AFPEL sont soutenus par l'école et nous remercions les parents pour leur investissement dans ce domaine.

- **Bilan du projet d'école.**

Le projet d'école 2018-2022, toujours en cours, a pour titre : « parler pour structurer sa pensée : décrire, expliquer, raconter pour découvrir et comprendre le monde ». ».

Il a été appliqué dans toutes les classes pour permettre aux élèves de progresser dans le langage oral. Les supports d'activités préconisés par les conseillers pédagogiques lors des formations (Apprentilangue, Narramus...) ont été mis en place par tous les enseignants, même si les difficultés informatiques récurrentes en freinent parfois la mise en place.

problème de logiciels non fournis ou de compatibilité (problème de correspondance avec les attentes pédagogiques)

Les différents projets mis en place tout au long de l'année visaient aussi cet objectif prioritaire de la maîtrise de la langue orale à l'école maternelle.

- **Perspectives.**

L'an prochain, l'école maternelle devra réaliser son "évaluation d'école" : il s'agit d'un bilan sur différents points du fonctionnement de l'école réalisé par les enseignants avec la contribution des partenaires de l'école (personnels mairie, parents, ALAE...) selon les problématiques qui seront dégagées. Une grille d'évaluation est fournie à l'équipe pédagogique pour réaliser cette évaluation ; puis un examen du rapport d'évaluation avec un temps d'échange avec l'équipe pédagogique est réalisé par des inspecteurs et directeurs externes.

Le nouveau projet d'école sera ré-écrit l'année scolaire suivante à partir des conclusions de cette évaluation et des axes à améliorer.

certains parents souhaitent être plus intégrés à cette réflexion : des questionnaires sont prévus à destination des parents, afin de recueillir leur avis sur des sujets relatifs au bien-être à l'école de leur enfant, à l'accueil dans l'école, aux relations entre l'école et les familles... Cependant, la mise en place des programmes est organisée par l'équipe pédagogique.

En parallèle, des projets sont déjà envisagés pour l'an prochain (et pourront faire l'objet d'avenants au projet d'école en cours) :

- projets artistiques autour des arts : cinéma et arts vivants (musiques, danses, peintures et sculptures)
- reconduction des projets "passerelles"
- amélioration de la liaison GS/CP
- mise en place de postures et règles communes des adultes et enfants de l'école (APC, affichages, activités...), activités de jardinage, activités artistiques en coordination avec l'ALAE
- projet restauration (mise en place de serviettes, tri sélectif...)

4. Hygiène, restauration, travaux.

- **Bilan et remerciements.**

Nous remercions l'ensemble des services techniques, d'hygiène et de restauration pour la prise en compte des demandes de l'équipe enseignante.

Une réunion a eu lieu mardi 20 mai 2025 en présence de M. Delcouderc (élu en charge de l'école), avec la responsable du service hygiène et restauration, Mme BARREIRA, le responsable des services techniques, M. TRIS et la directrice de l'école, Mme DUPOUY. Le compte-rendu de cette réunion est à la disposition des parents d'élèves.

5. ALAE.

- **Bilan et perspectives.**

Les relations entre l'équipe d'animation et les équipes enseignantes sont en meilleure harmonie. Des projets coordonnés école-ALAE sont en cours de réflexion.

Cette année a vu la poursuite des projets mis en place par la direction précédente, car il s'agit d'une année de transition dans l'organisation des ALAE. Des difficultés liées aux absences d'animateurs ont dû être gérées au cas par cas.

Les documents pour le fonctionnement et les projets spécifiques ALAE par Mme MAS, nouvelle directrice en poste pour la rentrée 2025, est en cours d'écriture. Un projet spécifique pour aider l'adaptation des PS à l'école est en cours d'élaboration pour une mise en place rapide dès la rentrée de septembre.

6. AFPEL.

- **Questions des parents.**

1. Parents accompagnateurs lors des sorties scolaires : est-il possible d'expliquer aux parents comment sont « choisis » les parents qui accompagnent les sorties scolaires ? Par exemple, pour la classe 4, aucune sollicitation des parents n'a été faite via le cahier de liaison, pour autant des parents ont accompagné les sorties... Les parents souhaitent être un peu plus inclus dans les activités (sorties, spectacles, ...).

Le choix des parents accompagnateurs à une sortie est sous la responsabilité de l'enseignant et de la directrice (qui valide la sortie) ; l'enseignant effectue donc une sélection en fonction des besoins de l'encadrement de la sortie, des relations enfant-enseignant-parent, de l'intérêt du groupe.

Une proposition d'accompagnement peut être diffusée à tous les parents de la classe, afin de permettre à chacun de se montrer volontaire et disponible ; c'est toutefois l'enseignant qui effectuera le choix.

2. Temps de sieste : pour les enfants qui n'arrivent pas à dormir pendant le temps calme, est-il possible qu'ils puissent s'occuper de manière silencieuse (livres, coloriage) ?

Le temps de repos est un temps calme sans aucune activité motrice.

Dans cette école, le temps de repos est proposé dès la fin du repas pour les élèves qui dorment régulièrement et qui sont placés au dortoir (PS et quelques MS).

Pour les autres MS, l'espace ALAE est occupé jusqu'à 14h30, avec des tapis où les élèves s'allongent. Certains s'endorment, d'autres se reposent simplement.

Les GS ont un temps calme en classe dont la durée peut varier en fonction de l'état d'excitation qui suit la pause méridienne, et qui évolue au fil de l'année.

Dans tous les cas, une écoute musicale et/ou d'histoires est proposée.

Pour ceux qui s'endorment, le réveil échelonné est mis en place avec accueil par les enseignants dans les classes. Les Atsems et les services civiques aident à l'habillage.

Questions de l'AFPEL pour l'école + l'ALAE :

1. Livre des CM2 : l'AFPEL a eu beaucoup de mal à recueillir des photos des élèves pour construire le livre souvenir pour les CM2. Dans ce contexte et afin de décharger les enseignants de cette activité, accepteriez-vous, pour les futures années, que l'ALAE prennent des photos des élèves durant l'année scolaire ? Cécile de l'ALAE est motivée pour piloter cette activité.

Cette année, la directrice, avec l'aide de Mme ABELLA, a fait remonter les photos que les précédents directeurs avaient compilées.

L'ALAE envisage l'achat d'un matériel réservé à cette activité "photos" (pas de téléphone portable personnel) et se renseigne sur les modalités juridiques (autorisations, droit à l'image...) avant de la mettre en place.

La prise d'images est soumise à une réglementation stricte avec accord indispensable des parents pour toute diffusion. L'association des parents d'élèves doit veiller à ce que la réglementation soit respectée dans ce domaine lors de la diffusion des photos.

Questions pour la mairie

1. Le portail de l'ALAE est toujours défectueux ; il reste ouvert pendant le temps de l'ALAE matin et soir. N'importe qui peut entrer et certains parents s'ouvrent entre eux sans forcément se connaître. Pouvez-vous svp réparer ce portail défectueux depuis un petit moment ? Il en va de la sécurité de nos enfants et du personnel ALAE.

Une réponse par mail a été envoyée le 27/05/2025 par M. Delcouderc :

« Le problème du portail a été signalé au service technique. »

le portail est fermé à clé pendant le temps de classe, même s'il dysfonctionne au niveau du magnétisme. Les réparations sont prises en compte par la mairie.